GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 25/11/2026

Treize pôles territoriaux lauréats pour structurer et renforcer les industries culturelles et créatives en France

La ministre de la Culture, Catherine Pégard, et le secrétaire général pour l'investissement, Bruno Bonnell, dévoilent les 13 lauréats de l'appel à projets « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives » (PTICC), déployé dans le cadre de France 2030 et opéré par la Banque des Territoires (groupe Caisse des dépôts). Répartis dans neuf régions, dont La Réunion, ils contribueront à structurer durablement la filière, à stimuler l'innovation et à renforcer le développement économique des territoires.

Inscrit dans la Stratégie nationale d'accélération des ICC, l'appel à projets « PTICC » est le seul dispositif intégrant un volet territorial et vise à faire émerger et à consolider des écosystèmes territoriaux associant entreprises culturelles, établissements de formation et de recherche, collectivités et acteurs de l'innovation.

Déployé en deux temps, avec un appel à manifestation d'intérêt lancé fin 2022 pour accompagner l'ingénierie des projets, puis un appel à projets en 2025 pour soutenir leur déploiement, le dispositif ambitionne de favoriser les coopérations, la mutualisation des équipements, le partage des compétences, ainsi que le développement de nouveaux services et de faire émerger des projets communs. Il entend ainsi renforcer la compétitivité des entreprises culturelles et faire émerger des pôles de référence capables de rayonner aux niveaux national et international.

À l'issue d'une sélection réalisée par un jury indépendant, 13 projets sur les 48 candidatures reçues, ont été retenus pour leur capacité à structurer durablement leur filière, la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance. Cette sélection illustre toute la diversité des ICC : audiovisuel, cinéma, animation, jeu vidéo, création immersive, musique, architecture, design, métiers d'art et création de mode. Les pôles territoriaux sélectionnés reposent sur une coopération renforcée entre entreprises, créateurs, établissements de formation, chercheurs, collectivités locales et acteurs de l'innovation.

Ainsi, à Annecy, le Pôle du Grand Annecy entend conforter un écosystème d'excellence autour du cinéma d'animation, en rapprochant studios, entreprises, formation et recherche pour favoriser l'émergence de nouveaux talents. Dans le Grand Est, le pôle Métiers d'Art Augmentés mobilisera les technologies numériques et immersives au service des savoir-faire verriers et artisanaux, en associant patrimoine, création contemporaine et innovation. À Clermont-Ferrand, Le Damier développera un lieu de référence et des services d'accompagnement pour aider les entreprises culturelles à renforcer leurs modèles économiques, innover et accéder à de nouveaux marchés.

« Les industries culturelles et créatives sont une richesse pour notre pays. Elles portent notre imaginaire, notre capacité d'innovation et notre rayonnement, et elles sont aussi une grande filière économique, créatrice d'emplois et d'activité dans tous les territoires. Avec ces treize pôles, nous voulons donner aux créateurs et aux entreprises les moyens de se développer là où ils travaillent. En s'associant aux collectivités, aux établissements de formation, aux centres de recherche et aux lieux culturels, ils pourront partager des équipements, expérimenter de nouvelles techniques, transmettre les savoir-faire français et former les professionnels de demain. C'est ainsi que nous accompagnerons l'émergence des champions culturels et que nous renforcerons la souveraineté culturelle de la France. »

- *Catherine Pégard, ministre de la Culture*

« L'inscription de France 2030 dans les territoires est un des objectifs clés de notre action. Avec cet appel à projets, de véritables pôles d'excellence culturelle vont pouvoir se développer partout en France, accélérer la diffusion de l'innovation et la transformation des secteurs culturels et démontrer que la Culture est un puissant outil de croissance économique. »

- *Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030*

Retrouvez la liste des lauréats ci-dessous et en ligne ICI

ARCHITECTURE

« Architecture, matière et savoir-faire »
Lieu : Auvergne-Rhône-Alpes, Villefontaine
Description du projet : Le pôle fédère étudiants, chercheurs, professionnels, artisans et industriels pour répondre au besoin urgent d'adaptation au changement climatique et transformer les modes d'habiter, tout en valorisant l'innovation par l'expérimentation à échelle réelle. Il entend favoriser l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles et diffuser une culture architecturale durable au service des territoires.
Acteurs engagés dans le projet : amàco (atelier matières à construire), Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, Union régionale CAPEB Auvergne Rhône-Alpes, CAUE Rhône Métropole, Cerema – direction territoriale centre-est, Conseil National de l'Ordre des Architectes, École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint--Étienne, Fondation Innovation et Transitions, Campus des Métiers et des Qualification transfrontalier

construction durable innovante (CMQ), Tenerrdis, Ville & Aménagement Durable, Commune de Villefontaine

AUDIOVISUEL (CINEMA, XR, JEU VIDEO, ANIMATION)

« La Réunion Kréative »
Lieu : La Réunion
Description du projet : Le projet vise à faire de La Réunion un centre de production et de création dans l'image et le son, en mutualisant les compétences et les moyens des entreprises locales, renforçant la formation aux métiers créatifs et numériques et développant la production et les collaborations locales et internationales.
Acteurs engagés : Gao Shan Pictures, Comptoir G, Territoire de l'Ouest, Studio Alphonse, Ville de St-Paul, Blue Ramen Studio, Pixel Sunset Studio, Jeudi Formation, Opale pour Studios Vanille

« Montpellier Interconnexions Créatives »
Lieu : Occitanie, Montpellier
Description du projet : Ce projet, dédié à l'image animée, les effets visuels, le jeu vidéo, le cinéma et le son, vise à optimiser la chaîne de valeur des ICC en favorisant la synergie entre ses acteurs et en développant des univers créatifs multi-supports : un récit peut ainsi donner naissance à un film, une série, un jeu vidéo ou une expérience immersive. Le projet s'appuie sur la concentration de studios, d'entreprises technologiques, d'écoles et de professionnels de l'image présents sur le territoire.
Acteurs engagés : Montpellier Méditerranée Métropole, Ville de Montpellier, SPL Agence de développement économique d'Occitanie / SAEM Sud de France Développement (Ad'OCC), Agence Unique Occitanie Culture, Associations des Producteurs Indépendants de la Filière Audiovisuelle (APIFA), Association Festi Intern Cinema Mediter Montpellier (Cinemed), Association Montpellier Images Animées (M.I.A), Association Montpellier ACM SIGGRAPH (OcSIGGRAPH), Association PUSH START Sud, SAS Dwarf Animation Studio, SAS Fortiche Animation, SA France Télévisions/V Studios, SAS Plug-In-Digital, SCIC Tropisme, SAS Ubisoft Montpellier

« Pôle du Grand Annecy »
Lieu : Auvergne-Rhône-Alpes, Annecy
Description du projet : Le Grand Annecy vise à consolider sa position dans la création d'images animées en s'appuyant sur trois sites : la Cité internationale du cinéma d'animation, dédie à la valorisation des œuvres, le Campus Cluster des Papeteries, qui rassemble des entreprises créatives, et l'Université Savoie Mont-Blanc, pour la formation et la recherche. Leur complémentarité vise à favoriser l'émergence de nouveaux talents, les collaborations entre studios et chercheurs, ainsi que le développement économique des entreprises de l'animation et de l'image.
Acteurs engagés : Grand Annecy (collectivité publique territoriale), CITIA

« XPICC – Euracréative »
Lieu : Hauts-de-France, Tourcoing
Description du projet :
Le pôle XPICC vise à accélérer le développement du jeu vidéo, de l'audiovisuel, de la musique, du spectacle vivant et du design à l'échelle régionale en renforçant les formations, l'amélioration des infrastructures et des équipements dédiés à la création, ainsi que des

services d'accompagnement pour les entreprises. En reliant davantage les acteurs de ces filières, XPICC veut favoriser l'émergence de projets communs, encourager les innovations technologiques et faciliter l'accès des entreprises régionales à de nouveaux marchés.
Acteurs engagés : Louvre-Lens Vallée, Communauté d'agglomération Amiens Métropole, Communauté, d'agglomération Valenciennes Métropole, FRAC Picardie, École supérieure d'art et de design d'Amiens, On a marché sur la Bulle (association).

« Pôle territorial des industries transalpines de l'image et de l'immersion »
Lieu : Auvergne-Rhône-Alpes, Villeurbanne
Description du projet : Le pôle Pixel vise à faire du territoire un hub de collaboration transfrontalière avec l'Italie, axé sur la « 3D temps réel » et l'immersif, afin de faire évoluer de manière significative les tournages, créer des œuvres emblématiques et accélérer le développement des studios de création immersive, d'animation et du jeu vidéo. Il vise à développer des dispositifs de coproduction, des échanges de compétences et des opportunités de marché pour les entreprises.
Acteurs engagés : BK International, Ville de Villeurbanne, Société Villeurbannaise d'Urbanisme (SVU), Game ONLY, Festivals Connexion, Théâtre National Populaire (TNP)

DESIGN

« Cité du textile »
Lieu : Normandie, Lillebonne
Description du projet : À Bolbec, la Cité du Textile transformera l'ancienne usine Desgenétais en un nouveau quartier dédié à la création, formation et production textile durable. Le projet réunira notamment des ateliers et unités de production innovantes, un campus de formation, des espaces pour accueillir les entreprises et un musée valorisant l'histoire textile locale, ainsi que des logements pour les étudiants et les familles. Il s'appuiera sur les ressources et savoir-faire régionaux, notamment le lin, le chanvre et les fibres recyclées, pour expérimenter des textiles plus durables, de la conception au recyclage. En associant designers, industriels, chercheurs et artisans, la Cité entend favoriser le développement de nouvelles entreprises, la relocalisation de savoir-faire et l'émergence d'un modèle circulaire de production textile.
Acteurs engagés : L'association Cité du Textile de demain, Caux Seine agglomération, La région Normandie, Ville de Bolbec, Association Façon de Faire, L'Association Au Fil de la mémoire, TECHTERA.

« La Cité du design »
Lieu : Auvergne-Rhône-Alpes, Saint-Etienne
Description du projet : À Saint-Étienne, ville française membre du réseau des villes créatives de l'UNESCO, la Cité du design a l'ambition de devenir un pôle national d'innovation par le design, aidant entreprises et services publics à innover, tout en favorisant les transitions écologiques, économiques et sociales via des projets collaboratifs.
Acteurs engagés : Saint-Etienne Métropole, Ville de Saint-Etienne, Cité du design-Esad Saint-Etienne, Université Jean Monnet, DESIGNERS+, Pôle Eco-conception, Centre International Ressources et Innovation pour Développement Durable (CIRIDD), Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

MÉTIERS D'ART

« Espace collaboratif d'innovation »

Lieu : Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Description du projet : Au cœur du bassin horloger du Doubs, le projet de pôle ambitionne de soutenir le renouveau de l'horlogerie française. Il réunira fabricants, artisans, entreprises, centres de formation et acteurs de la recherche pour développer de nouvelles compétences, améliorer les techniques de fabrication et accompagner l'évolution des métiers. Une attention particulière sera portée à la transmission des gestes horlogers, à l'innovation dans les produits et les procédés et au développement économique des entreprises. L'objectif est de renforcer la capacité de la filière à concevoir et produire en France, tout en valorisant son excellence et en développant sa visibilité sur les marchés internationaux
Acteurs engagés : France Horlogerie (syndicat professionnel), Communauté de communes du Pays de Maîche (établissement de coopération intercommunale), Communauté de communes du Val-de-Morteau (établissement de coopération intercommunale), Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents (association), École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques ENSMM-Supmicrotech (école nationale supérieure d'ingénieurs), Lycée Edgar Faure - Lycée des métiers de la précision et du luxe (établissement public local d'enseignement), GRETA-CFA du Haut-Doubs (établissement public local d'enseignement), Rectorat Bourgogne-Franche-Comté (Rectorat), FNAMAC - Fédération Nationale Artisanale des Métiers d'Art et Création du Bijou, de l'Horlogerie (syndicat professionnel), Francéclat - Comité professionnel de développement économique des secteurs de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie et des arts de la table (comité professionnel de développement économique), Union de la Bijouterie Horlogerie (syndicat patronal), Arnano (société par actions simplifiée), Bodet SA (société anonyme), Fleurus SA (société par actions simplifiée), TMCS (société par actions simplifiée), Montres Michel Herbelin (société par actions simplifiée), Pierre Lannier (société par actions simplifiée), SMB-Société des Montres de Besançon (société par actions simplifiée), TBRP Group (société par actions simplifiée), TRILOBE (société par actions simplifiée), Xair Consulting (société par actions simplifiée)

« Pôle Métiers d'Art Augmentés »
Lieu : Grand Est, Nancy
Description du projet : Le projet s'appuie sur l'excellence des métiers du verre et l'héritage artistique de l'École de Nancy pour accompagner l'évolution des métiers d'art et renforcer leur compétitivité. Il vise à mettre les technologies numériques et immersives au service des savoir-faire artisanaux, notamment pour la conception, le prototypage et l'expérimentation de nouvelles formes de création. Le pôle prévoit une plateforme de prototypage répartie sur plusieurs sites, permettant aux artisans, designers et entreprises de développer leurs produits, ainsi qu'une offre de formation professionnelle. Il entend également renforcer leur accès aux marchés grâce à une boutique permanente, à un salon international ouvert aux professionnels et au public, et à des actions de développement à l'export.
Acteurs engagés : Métropole du Grand Nancy, la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois, les villes de Nancy et Jarville-la-Malgrange, le Cerfav, et la Cité du Faire.

MUSIQUE ET SON

« Le Mans sonore »
Lieu : Pays de la Loire, Le Mans
Description du projet : Le Mans, fort de 40 ans d'expertise en acoustique, veut faire du son un domaine d'excellence alliant recherche, industrie et création. S'appuyant sur des acteurs

comme le Laboratoire d'acoustique de l'Université du Mans, le Technocampus Acoustique et Matière ou l'Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM), le projet vise à développer de nouveaux projets en technologie audio, fabrication et innovation instrumentale, design sonore et création musicale, tout en renforçant formations, expérimentation et développement d'entreprises spécialisées.
Acteurs engagés : Le Mans Métropole, Ville du Mans, Le Mans Université, L'Ecole Supérieure d'Art et de Design Tours Angers Le Mans, L'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique - ITEMM, Superforma, Les Quinconces-L'espal, Almacoustic, Le Mans Innovation, Le Mans Sonore, Agi Son, Cité du Film, Maine Sciences, Le Centre du Patrimoine de la Facture Instrumentale-CPFI, Ouest Acoustique, Metacoustic

TRANSVERSE

« Archipel des récits »
Lieu : Bretagne, Brest
Description du projet : Fruit d'une coopération entre 4 acteurs majeurs du territoire dans les secteurs de l'image et du son, le projet « Archipel des récits » se donne pour ambition de renforcer deux filières locales, avec un positionnement allant de la création radiophonique au documentaire. Ensemble ils entendent mettre à disposition des professionnels du son et de l'image des outils de formation, de création, de production et de diffusion, dans trois lieux ressources situés à Mellionnec, à Brest et à Douarnenez.
Acteurs engagés : Région Bretagne - Longueur d'ondes - Ty Films - Pôl.e Audiovisuel - Cinémathèque de Bretagne

« Le Damier »
Lieu : Auvergne-Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand
Description du projet : Le Damier souhaite donner aux entreprises de la filière des ICC les moyens de se développer et d'innover, tout en les accompagnant face aux transformations économiques, numériques et environnementales. Le projet prévoit la création d'un lieu de référence réunissant espaces de travail, rencontres professionnelles et services d'accompagnement pour les entrepreneurs et les porteurs de projets culturels. Il proposera également des actions de formation, de conseil et de mise en réseau pour favoriser de nouvelles collaborations, consolider les modèles économiques des entreprises et faciliter leur accès aux marchés nationaux et internationaux.
Acteurs engagés : Clermont Auvergne Métropole, communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, Université Clermont Auvergne, École Supérieure d'Arts de Clermont Métropole, Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central, CCI du Puy-de-Dôme, CAE Appuy Culture

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Ministère de la Culture

01 40 15 83 31

service.presse@culture.gouv.fr

Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts)

06 86 42 69 58

antoine.pacquier@caissedesdepots.fr

A propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition :** transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur :** 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr